



Utilitarisme et protection : un antagonisme persistant au sein du débat sur l'immigration

Ludwig Brosse

© Une analyse de l'IRFAM, Liège, 2019 – 21

Préambule

Dans le cadre de son travail d'investigation et de l'animation d'un débat public à propos *des politiques migratoires et d'intégration — ainsi que de leurs conséquences sur les populations —*, l'IRFAM suggère, en libre accès, une série d'analyses qui ont pour objectif d'approcher les vécus de familles issues de l'immigration dont la trajectoire est rythmée par des événements, parfois dramatiques, qui peuvent occasionner des ruptures. En effet, la globalisation culturelle et les flux de populations installent les familles dans un contexte sans cesse plus diversifié, dans une société ouverte à des représentations, codes, mémoires et histoires différentes, imprégnant les manières de concevoir leur devenir. Notre travail offre ainsi une information et une grille de lecture de faits découlant directement des *politiques d'immigration et d'intégration comme elles sont appliquées en Belgique et en Europe*, au-delà des généralisations ou des descriptions chiffrées, en filigrane de récits recueillis par des observateurs de première ligne, auprès d'hommes, de femmes et d'enfants pris par le mouvement migratoire.

Ces lectures sont destinées à outiller les intervenants éducatifs, psychosociaux et socioculturels — professionnels ou bénévoles — travaillant directement ou indirectement auprès de familles fragilisées. Elles questionnent également les décideurs qui leur accordent ou pas les moyens d'un fonctionnement efficace. *Bonne lecture !*

Pour citer cette analyse :

Ludwig Brosse, «Utilitarisme et protection : un antagonisme persistant au sein du débat sur l'immigration», *Diversités et Citoyennetés*, n° 54, 2019, p. 41-44.

Utilitarisme et protection : un antagonisme persistant au sein du débat sur l'immigration

Ludwig Brosse

Lors des rendez-vous électoraux de 2019, mais aussi lors des élections locales de 2018, la question de l'immigration était au centre des débats. Déchiffrons le fond de la controverse migratoire en Belgique francophone, à travers le prisme de l'utilitarisme. Le débat politique qui se déroule en présentiel sur la question de l'immigration nous sert de terrain. Le présent texte se base ainsi sur un matériau issu de six forums politiques organisés en Wallonie par [l'IRFAM](#).

Le paradigme utilitariste dans les discours sur l'immigration

Comme l'a relevé [Rea \(2004, 41\)](#), « les débats sur l'ouverture sélective des frontières balbutient, de nouvelles formes migratoires se développent, souvent implicitement tolérées par les autorités politiques, répondant aux nouvelles exigences utilitaristes de fractions de segments du marché de l'emploi ». Depuis des décennies ce paradigme persiste dans les débats, comme dans les politiques migratoires. Selon [Piché \(2009\)](#), dans la vision utilitariste, « la politique migratoire relève de la souveraineté nationale, elle se construit donc autour des intérêts économiques nationaux ». Il faut noter que dans ce paradigme, le droit des migrants ne constitue pas « un paramètre significatif pouvant influencer les politiques ».

Parmi les groupes politiques portant aujourd'hui un discours utilitariste quant aux questions migratoires, on trouve le Mouvement Réformateur (MR). Ce parti met en avant une migration utile, dans le sens où elle permet de combler des segments en tension sur le marché de l'emploi. Faire de l'utilitarisme un modèle de campagne politique, c'est aussi pointer la migration comme quelque chose de coûteux, quelque chose qu'il faut limiter, dans l'intérêt invoqué de la population belge. Le discours de G.-L. Bouchez (MR) lors du débat à Mons va dans ce sens : « *Moi, ainsi que ma formation politique, nous considérons qu'il faut des frontières, parce que ce ne sont pas les migrants qui créent le chômage, les difficultés d'emploi, les pénuries de logements, mais on ne peut pas nier que nous sommes dans un État aux équilibres sociaux précaires, il y a un taux de chômage, un manque de place dans les écoles, les logements, [des difficultés liées à] l'aide sociale. Par exemple les soins de santé, c'est 43 milliards d'euros chaque année dans notre pays* ». On entend l'idée que nous n'avons pas, en Belgique, les ressources nécessaires pour accueillir la population immigrée.

Pour d'autres partis, par exemple, le Centre Démocrate Humaniste (CDH), l'utilitarisme est d'un autre ordre : il faut organiser l'immigration par la mise en place d'une sélection basée sur les compétences individuelles. Lors du débat organisé à Mons, peu avant les élections du 26 mai 2019, F. Desquennes, représentant du CDH, déclare : « *il y a un travail à faire avec le secteur professionnel, car c'est leur intérêt aussi, s'il y a des talents, ce sont les meilleurs qu'il faut prendre, ce n'est pas l'origine ou les croyances ou la couleur de peau* ». Dans cette perspective, une certaine catégorie de migrants est souhaitable sur le territoire belge : une élite.

La migration est pour les pays d'accueil tant un moyen de soutenir leur économie que de réguler leur démographie. Lors d'une rencontre organisée à Liège le 28 mars 2019, Z. Istaz-Slangen, candidate du Parti Socialiste (PS), insiste « *sur l'effet positif de la migration sur l'économie belge [...] la migration devrait entraîner d'ici 2020 autant de recettes qu'elle a entraîné de dépenses, si pas plus. En tant que socialiste, on appréhende aussi la migration comme une nécessité absolue pour répondre à l'évolution démographique, au vieillissement de la population* ». On souhaite, dans cette optique, ouvrir les frontières afin d'attirer une population jeune et active.

En Belgique, des partis de droite comme de gauche font usage de l'utilitarisme en campagne. Il n'est exprimé dans les débats qu'en termes économiques. Rien n'est mentionné quant aux apports socioculturels de l'immigration, pourtant [bien documentés](#). De leur côté, d'autres partis politiques, mais aussi les acteurs de la société civile, se situent, dans leur majorité, dans un autre paradigme : *la protection des migrants*.

Le paradigme de la protection des migrants : quelle rupture avec l'utilitarisme ?

Si dans le premier modèle, la question migratoire est subordonnée aux exigences des États, il existe, en Belgique francophone, des voix qui mettent en avant le fait de considérer les migrants d'abord dans leur situation individuelle, leur précarisation et les risques qu'ils encourent dans leur pays d'origine, sur la route et au pays d'accueil. Il s'agit de leur offrir une protection et des droits, avant de considérer les apports et les coûts de l'immigration pour la société d'accueil.

Premièrement, les acteurs considèrent les causes profondes des migrations. Par exemple, M. Salhi, candidat du Parti du Travail de Belgique (PTB) déclare à Liège : « *Quand on parle de la crise des réfugiés, je pense qu'aujourd'hui on doit remettre tout ça en question et la première des choses qu'il faut questionner, ce sont les causes de l'arrivée des migrants. On a parlé du franc CFA, de cette présence occidentale commerciale en Afrique qui est une réalité. [...] Sur la question de l'accueil, du tracé que font les migrants, la réalité c'est qu'il y a des milliers de morts en Méditerranée, là il faut arrêter directement et il faut créer des voies sûres. C'est possible, faisons pression au niveau de l'Europe pour le réaliser* ». La considération des causes mène à la responsabilisation des politiques occidentales quant aux désordres à l'origine des migrations.

Deuxièmement, est posé le postulat d'une migration « normale ». Certains invoquent le caractère historique des déplacements de populations, en opposition à ladite « crise migratoire », le terme renvoyant à quelque chose d'exceptionnel. Par exemple, dans le débat organisé à Wavre, C. Vial, représentante du parti Écolo considère « *la migration comme quelque chose de normal, bouger d'un pays un autre, dans le monde entier* ». Des discours similaires sont courants au PTB, au PS, ainsi qu'auprès de nombreux acteurs de la société civile.

Enfin, la protection n'est pas réservée seulement à ceux qui répondent légalement au statut de réfugié — ce qui est le propre du paradigme utilitariste, selon [Piché \(2009\)](#). Le discours d'un représentant du Centre National de Coopération au Développement (CNCD) appuie dans ce sens : « *il y a extrêmement peu de gens qui décident de quitter leur pays sans y avoir été contraints d'une manière ou d'une autre. La grande majorité a été victime de situations où la dignité humaine n'était plus respectée, que ce soient des questions liées à des conflits, il y avait l'an passé une cinquantaine de conflits ouverts dans le monde, on imagine le nombre de personnes qui sont concernées quand il y a des conflits armés, violents, c'est un premier élément. Deuxième élément, aujourd'hui déterminant et qui le sera probablement plus dans les années à venir, ce sont les évolutions climatiques. On sait qu'aujourd'hui des gens sont forcés de quitter la terre où ils vivent, parce qu'ils ne peuvent plus cultiver, pour une série d'autres raisons leur endroit est menacé. Ces gens doivent se déplacer. Et puis, il y a tous ceux qui sont confrontés à des risques pour leur vie, en raison de leur statut, identité, genre, orientation sexuelle, ethnique, religion... ces gens-là aussi ne sont plus en mesure de mener une vie conforme à la dignité humaine lorsqu'ils sont menacés au quotidien* ». Le paradigme de la protection des migrants postule que les causes des fuites du pays d'origine ne sont pas seulement politiques (guerres, conflits, régimes autoritaires), mais aussi économiques, sociales, culturelles, environnementales, voire personnelles, et que les migrants fuyant pour ces diverses raisons méritent aussi des droits, une protection et un titre de séjour.

Quel discours médian entre utilitarisme et humanisme ?

L'IRFAM porte une vision que l'on peut qualifier de médiane. L'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations est un acteur du débat migratoire en Belgique. L'ouvrage [L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants](#), codirigé en 2017 par A. Manço, S. Ouled El Bey et S. Amoranitis fut présenté lors des forums organisés par l'institut en 2019.

Premièrement, on y retrouve les postulats du second paradigme, celui de la protection des migrants. D'abord, le fait que la migration soit un phénomène « normal » : « *D'aucuns souhaiteraient enrayer un phénomène vieux comme le monde* » ([Manço et coll., 2017, 13](#)). Ensuite, la considération des multiples causes de la migration, la nécessité de protéger les migrants, y compris au-delà de l'asile politique, et également le rôle de l'Occident dans le phénomène : « *Les réfugiés et les migrants des pays en développement ont été forcés de quitter leur région pour diverses causes impérieuses telles que guerres et persécutions ou pauvreté et pression climatique... raisons dans lesquelles notre mode de vie joue assurément un rôle* » ([Manço et coll., 2017, 13](#)).

Deuxièmement, l'utilitarisme est aussi présent dans le discours porté par l'IRFAM. On peut lire dans l'introduction du même ouvrage : « *Cette main-d'œuvre soulage des secteurs en demande, pour une part non délocalisable, tels que la domesticité, les services aux entreprises, les soins aux personnes, le transport et la logistique, la distribution, le commerce, la construction, l'Horeca, voire l'enseignement, les nouvelles technologies et certains secteurs de la santé. Moins chère, flexible et moins sensible aux droits et conditions de travail, la main-d'œuvre immigrée autorise la compétitivité des entreprises qui peuvent ainsi profiter pour pas cher, voire gratuitement, de qualifications non reconnues de travailleurs étrangers, au bénéfice, aussi, de meilleurs prix pour nous, consommateurs* » ([Manço et coll., 2017, 13](#)). On retrouve donc le postulat économique du paradigme utilitariste : l'immigration rapporte, comble les segments du marché de l'emploi en déficit de main-d'œuvre, adoucit le gap démographique, etc.

Troisièmement, enfin, apparaît une certaine complémentarité des deux perspectives : « *L'étude montre globalement que la mise en concurrence des groupes de populations, les discriminations érigées en système, ainsi que la dérégulation des mécanismes de migration et d'emploi produisent un gigantesque gaspillage de ressources et de*

talents, génèrent des ressentiments et des conflits, et finalement nous coûtent à tous tant matériellement que moralement. Il est bien plus raisonnable et avantageux pour chacun de faire un effort inclusif afin d'exploiter au mieux les apports de chacun » (Manço et coll., 2017, 17). Dans cette vision, c'est en vue de gains économiques et collectifs qu'il faut mettre en place des politiques, afin de protéger les migrants face aux risques qu'ils encourent sur le territoire d'accueil, voire de les appuyer par des pratiques d'accueil, de formation et d'insertion.

Il est possible de résumer le raisonnement proposé par l'IRFAM, dans son ouvrage, sous la forme d'un *syllogisme*. La proposition « *les migrants fuient des injustices et la migration est un phénomène normal* » en est la première prémisse. « *La migration est intéressante en termes économiques, démographiques, sociaux et culturels* » est la seconde prémisse de la réflexion — que les auteurs démontrent tout au long d'un développement de plus de 200 pages fourmillant de références à des recherches scientifiques internationales, et validé par un panel d'une vingtaine d'experts belges des questions débattues. On en arrive logiquement à la conclusion du syllogisme qu'« *il faut mettre en place des politiques pour réguler les migrations, éviter les discriminations et intégrer les immigrés* ».

Il est aussi possible de rendre le même raisonnement par une *contraposition* et d'affirmer que si « *la migration — phénomène historique et inéluctable — est intéressante en termes économiques et socioculturels* », alors « *il faut l'accueillir dans un contexte favorable de droits, d'éducation et d'insertion afin de permettre à l'ensemble de la société — en cela compris les migrants et leurs descendants — de bénéficier des apports des migrations* ».

Toutefois, on remarquera que, dans cette configuration, le paradigme utilitariste semble rester dominant.

Un consensus est-il envisageable dans le débat migratoire ?

En effet, de l'installation de la Commission européenne à la déclaration politique régionale wallonne, en passant par les programmes qui se dessinent pour un futur gouvernement fédéral belge, à tous les étages de la gouvernance, non seulement une politique d'immigration zéro n'est plus envisagée, mais aussi les prémisses majeures des politiques sont les objectifs économiques assignés à la gestion de l'immigration et l'intégration des personnes étrangères (Scheurette, 2019).

Toutefois, le consensus est loin d'être établi autour de l'utilitarisme. De fait, les discours des acteurs et des partis se situant majoritairement dans le paradigme utilitariste sont traversés par un *premier antagonisme* : certains évoquent une immigration surtout « positive » qu'il faut investir en droits et protections, afin qu'elle contribue au bien commun ; d'autres projettent une immigration essentiellement « négative », trop coûteuse, voire potentiellement dangereuse. L'utilitarisme sert ainsi de terreau à la production d'argumentaires tant pour les tenants d'une ouverture (sélective) aux migrants que ceux d'une fermeture (sélective) des frontières. Plus encore, on peut trouver les deux formes d'utilitarisme au sein des mêmes partis politiques, le cas du MR étant, à ce titre, exemplaire.

Un *second antagonisme* forme une véritable dissension. Entre les deux paradigmes développés dans cette analyse, la rupture est frappante. Le paradigme de la protection postule que les migrants sont tous sujet de droits, alors que dans le paradigme utilitariste, seuls ceux correspondant aux exigences notamment économiques et démographiques des pays d'accueil sont éligibles à un titre de séjour.

Dans cette double opposition, il semble peu probable que nous puissions aboutir à un consensus, prenant en compte les diverses aspirations en jeu. Pour C. Mouffe (2003, 150), le consensus politique serait illusoire et contraire à ce que doit être un régime démocratique : « *Une démocratie a besoin pour fonctionner d'une confrontation, qui peut être très dure, entre différentes positions politiques. Les antagonismes peuvent prendre différentes formes et il serait illusoire de prétendre qu'ils peuvent être éradiqués* ». Dans cette perspective, en matière d'immigration comme dans tout autre domaine, le conflit est au cœur même de la démocratie, il en est le moteur.

Bibliographie

Manço A., Amoranitis S., Ouled El Bey S. (2017), *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris : L'Harmattan.
Mouffe C. (2003), « Le politique et la dynamique des passions », *Politique et Sociétés*, v. 22, n° 3, p. 143–154.